



**A**ssociation  
**R**égionale  
pour l'**E**tude  
de l'**H**istoire  
de la **S**écurité **S**ociale

*Siège : 2 rue du doyen Jacques Parisot 54500  
Vandoeuvre-lès-Nancy*  
Secrétariat : 11 rue d'Auxonne 54000 Nancy  
06.73.56.45.08 / [cnahes.grandest@gmail.com](mailto:cnahes.grandest@gmail.com)



**CNAHES Grand Est**  
11 rue d'Auxonne  
54000 NANCY  
06 73 56 45 08  
[cnahes.grandest@gmail.com](mailto:cnahes.grandest@gmail.com)  
<http://cnahes.org/>

*Histoire du travail social  
et de l'action sociale*

## **GROUPE DE TRAVAIL**

### **« PAUVRETÉ HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN ? »**

**Objectif : préparation d'un colloque en 2020 susceptible de donner lieu à des prolongations thématiques.**

**Réunion du Comité de Pilotage du vendredi 01/09/23 - 10h à 11h30  
par visioconférence Zoom**

#### Rappel

La seconde journée à venir de ce colloque :

- fera intervenir les meilleurs connaisseurs des questions de pauvretés que sont les personnes qui les vivent, ainsi que leurs accompagnateurs,
- est préparée avec la mobilisation et la participation d'organismes publics et les associations de solidarités de Nancy Métropole et au-delà.

**Les sujets de terrain seront portés vers les propositions de solutions : d'autres chemins sont possibles !**

#### **Excusés (5) :**

- Francine Amadiou : (n'arrive pas à se brancher et averti en cours de séance qu'elle capitule !).
- Denis Poisson : (Au Québec)
- Jean-Marie Schléret : En dépit de mon souhait de participer au copil CNAHES de demain, un rendez-vous médical m'en empêchera. Je voulais néanmoins faire savoir à Jacques que son compte-rendu est un modèle du genre. Bravo pour le temps passé et la qualité. Par ailleurs, dans la mesure où Rémi Bernard se trouve associé, la contribution de l'ARS est assurée. Je ne sais pas si mon état qui, bien que stable, ne progresse guère, me permettra de participer le 7 novembre. Bonne préparation et amitiés.
- Andrée Frédéric,
- Morgan Deman : responsable de la Compagnie LOGOS (mais Guillaume Cabrera représentera l'association).

#### **Présents (14) :**

Jacques Bergeret, Alain Benamou (qui n'a pu brancher sa caméra), Mohammed Benchaabane (qui suite à une urgence devra quitter la réunion), Guillaume Cabrera (Compagnie Logos) Bernard Coydon, Henri Molon, Jean-Marie Morel, Sarah Nau, Raymonde Weixler, Étienne Thévenin, Jean-Marie Villela, Pascale Viry, Katia Aoudjit, Sarah Digney.

\*

## ACCUEIL DES PARTICIPANTS.

Katia Aoudjit : bonjour à tous ; je suis la vice-présidente du *Conseil consultatif du RSA et des minima sociaux* vu qu'on a élargi.

Sarah Digney : bonjour à tous ; je suis conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, à la direction de l'action sociale et de l'insertion, et chef de projet sur l'accompagnement social et la participation des personnes en insertion. Aujourd'hui, je suis avec une collègue membre du conseil consultatif qui est une instance départementale de personnes en insertion, avec lesquelles on travaille : on les consulte et elles font des propositions pour améliorer la politique d'insertion et d'autres sujets de manière plus générale.

Pascale Viry : Bonjour à tous. Je suis référente participation des usagers et projets d'insertion dans le service de la direction de l'action sociale et de l'insertion au département. On a mis en coanimation avec Sarah les réunions avec les membres du conseil consultatif et puis également des démarches avec les territoires au niveau des équipes consultatives RSA qui travaillent, participent à des actions sur les territoires.

Jacques Bergeret : donc toutes ensemble, vous êtes complètement en rapport avec la volonté qu'on a pour cette deuxième journée du colloque sur « les pauvretés d'hier, aujourd'hui... et demain ? », de donner la parole aux personnes qui sont les premières concernées.

Katia Aoudjit : c'est exact, oui !

Jacques Bergeret : on va développer après les propositions qui pourront venir de votre côté. Je présente brièvement les autres personnes présentes : Henri Mollon est le président de l'AREHSS, Étienne Thévenin est le président du conseil scientifique de l'AREHSS, Jean-Marie Villela est membre du CNAHES de trésorier de l'AREHSS, association dont je suis le secrétaire, Sarah Naud, représente les Petits frères des pauvres, Bernard Coydon est le président d'ARELIA. Christian Finance représente Emmaüs et aussi Copartage, Raymonde Weixler représente Les petits frères des pauvres. Guillaume Cabrera représente la *Compagnie Logos*.

Guillaume Cabrera : je suis comédien à la compagnie Logos basée à Nancy depuis 2017 et dirigée par Morgane Demand, metteuse en scène et directrice artistique qui s'excuse de ne pas pouvoir être là aujourd'hui.

## INTRODUCTION

Jacques Bergeret : c'est la cinquième réunion du comité de pilotage. Notre intention, à la fin de la première journée du colloque du 12 janvier 2022, très universitaire, sur l'histoire de la pauvreté et dont tous les éléments sont consultables en ligne, on s'est dit qu'il fallait tourner une page et ouvrir des perspectives en se recadrant géographiquement, essentiellement autour de Nancy Métropole, pour faciliter la participation de gens qui pourraient témoigner collectivement de ce qu'ils pensent au sujet des questions de pauvreté et surtout pour faire émerger des propositions de solutions aux difficultés qu'ils rencontrent. Autrement dit : comment dominer ces difficultés et trouver de nouveaux chemins pour les surmonter et en modifier les causes. « D'autres chemins sont possibles » est devenu un peu notre slogan. Les pauvretés ne sont pas une fatalité. La lutte contre les pauvretés dépend pour partie, dans la proximité, des aides qui peuvent être accordées. Et toutes les associations de solidarité et bien sûr le département chef de file du social sont les premiers engagés là-dedans. Et puis, d'autres éléments surplombants sont à prendre en compte au niveau de l'État, de l'Europe et au niveau mondial. On ne l'oublie pas, on ne les oppose pas à ce qui peut être fait au niveau local. Des

propositions peuvent être faites concernant les deux niveaux et on peut et il faut avancer avec détermination dans la lutte contre les pauvretés.

Je salue Jean-Marie Morel qui vient de nous rejoindre et qui représente AD2S : Accès aux Droits Santé Solidarité.

La réunion d'aujourd'hui est peut-être la dernière du comité de pilotage puisqu'il s'agit de prendre acte des propositions concrètes qui sont faites par les uns et par les autres. Certaines, annoncées, ne nous sont pas encore parvenues. Je pense en particulier en provenance de la fédération des étudiants de l'Université de Lorraine, FEDELOR ; mais aussi en provenance de l'IRTS de Lorraine dont la représentante s'est excusée de ne pouvoir être présente ce matin suite à une urgence. D'autres propositions doivent encore être finalisées. mais il faut maintenant que nous puissions commencer à agencer de manière pratique le déroulement de cette deuxième journée du colloque. Étant donné qu'on a pas mal creusé diverses propositions, je vais donner prioritairement la parole aux représentants du Conseil départemental et par rapport précisément au conseil consultatif.

Pascale Viry : le conseil consultatif s'est réuni récemment, il y a deux ou trois jours, parce que comme c'était la période estivale, c'était un petit peu compliqué de rassembler un maximum de personnes. On a commencé à réfléchir, à travailler sur des expériences positives ou négatives que les membres ont pu rencontrer tout au long de leur parcours d'insertion. On a dégagé déjà une définition de la pauvreté et de la pauvreté relationnelle au sein du groupe. On a également évoqué des pistes de solutions ou en tout cas des idées pour améliorer selon eux cette pauvreté relationnelle. Il nous reste à mettre en forme et à compléter la fiche que vous nous aviez adressée. On se voit le 7 septembre, donc je pense que là on finalisera là où les thématiques que les membres souhaiteraient aborder et qu'ils seraient amenés à témoigner pendant le colloque. Donc je pense qu'après le 7, on pourra vous rendre la fiche et la thématique avec le descriptif de de témoignage. Tu voulais ajouter quelque chose Sarah

Sarah Digney : non, c'est bon !

Katia Aoudjit : avec quelques pistes de réflexion pour solutionner au maximum les situations les plus précaires.

Jacques Bergeret : lors de votre réunion du 7 septembre, essayez autant que possible de voir comment les choses peuvent se faire, parce que pour le moment tout est encore ouvert, mais il va falloir maintenant qu'on referme, au sens où il faut construire maintenant un dispositif opérationnel. De combien de temps avez-vous besoin ? Il est possible qu'on mette en commun votre intervention avec une autre intervention qui viendrait d'une autre organisation, sur le mode table ronde. On ne le sait pas encore puisque c'est seulement à partir du moment où on aura l'ensemble des propositions concrètes qu'on va pouvoir produire un tel agencement. D'accord ?

Pascale Viry : oui, d'accord. On inscrira sur la fiche le descriptif général, de nos propos, c'est-à-dire ce que les membres souhaitent évoquer, aborder et peut-être proposer comme solution. Et puis après on attendra votre retour pour voir comment ça peut s'imbriquer, s'articuler avec effectivement d'autres partenaires, d'autres institutions, ou même d'y remonter la thématique.

Katia Aoudjit : effectivement, où on pourrait faire des liens et œuvrer dans cette contre la pauvreté.

Pascale Viry : pour l'instant, on n'a pas de forme, on réfléchissait juste déjà au contenu, au sujet. Après, on s'adaptera et on articulera avec vous le témoignage.

Jacques Bergeret : d'accord. Qui va être mon interlocuteur principal ? Parce que là, dans cette phase qui s'ouvre, il va falloir que maintenant on mène des relations binaires de manière à resserrer les boulons pour justement être dans la partie opérationnelle. Donc je m'adresse à qui ?

Pascale Viry : à moi ; je serai toujours en lien de toute manière avec Sarah Digney, la responsable du pôle participation. Et puis, selon le ou les membres associés qui souhaiteront témoigner, on fera les liens. S'il y a besoin de temps d'échange, on peut les coordonner. Après, tout le monde a d'autres sujets, ainsi Aoudjit, ici présente, va intégrer l'école d'assistance sociale de l'IRTS. Elle aura son planning de cours la semaine prochaine. On essaiera d'articuler les choses avec vous. Donc voilà, si besoin, vous pouvez passer par mon adresse mail ou me contacter par téléphone.

Jacques Bergeret : d'accord. Félicitations à Katia pour l'entrée en formation en section d'assistant de service social. Je suis toujours attentif aux gens qui font cette formation ainsi que d'autres leur permettant d'accéder à des métiers du secteur social, car je suis un ancien directeur général de l'IRTS de Lorraine.

Je remercie Henri Mollon qui est allé vous voir le 6 juillet pour une rencontre avec les membres du conseil consultatif avec un échange sur un potentiel témoignage lors du colloque AREHSS-CNAHES « Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui ... et de demain » du 07/11 et pour engager les possibilités. Nous sommes dans la continuité de cette rencontre.

Pascale Viry : oui, tout à fait. Monsieur Mollon a convaincu largement l'ensemble des membres à s'associer à l'organisation de ce colloque et on avait tous hâte d'y assister et de pouvoir entendre effectivement les expériences des uns et des autres sur le sujet des pauvretés.

Jacques Bergeret : très bien. On va s'en tenir là pour tout de suite pour le conseil consultatif. Dans les éléments qui sont centraux, on a obliqué un peu, lors du dernier comité de pilotage, sur le fond en disant qu'il y avait quelque chose qui était autour des *pauvretés relationnelles*, thématique autour de laquelle toutes les autres pauvretés pouvaient s'organiser. C'est ce qu'on avait retenu. Il va falloir qu'on en tienne compte, y compris dans la communication, où tout est à faire. Ça va être un vrai marathon. Dans ce cadre-là, il y avait des propositions qui avaient été faites en rapport avec le travail mené sur le quartier d'Houssonville par la compagnie Logos. Je vais peut-être donner la parole à la compagnie Logos, de manière à ce qu'ils nous disent à partir de la lecture qu'ils ont faite du dernier compte-rendu du comité de pilotage, comment ils voient les choses. Et puis bien sûr, cela implique bien évidemment Sarah Naud et Raymonde Weixler.

Guillaume Cabrera : nous nous sommes vus avec Morgane cette semaine pour pouvoir justement préparer et vous en parler aujourd'hui. Le 1er octobre, nous travaillons déjà avec Les petits frères des pauvres, avec Sarah, autour d'une création partagée d'un spectacle que nous menons avec la compagnie Logos autour de la transmission. Et Morgane a déjà effectué mi août des recueils de témoignages auprès des personnes qui sont accompagnées par les petits frères des pauvres et des bénévoles. À partir de ces recueils de témoignages, nous allons effectuer un travail en septembre sur plusieurs séances les mardis pour la manifestation prévue le 1er octobre de présentation de notre spectacle « Huellas » (Empreintes)<sup>1</sup> mais aussi de ces recueils de témoignages qui ont été effectués au sein de l'association Les petits frères des pauvres.

Ce que nous proposons pour la journée de colloque du 7 novembre, c'est de nous concentrer et reprendre ces recueils de témoignages (donc retirés du spectacle « Huellas ») et de pouvoir les présenter. Du point de vue de la forme cela prendrait entre 15 à 20 minutes, vraiment concentrée sur la parole des gens, et je serais plutôt dans une sorte de *passeur de parole*. On ne sait pas encore si nous aurons la possibilité de faire avec les personnes qui nous accompagneront le 7 novembre, et il faudra voir s'il y a possibilité de le faire peut-être plusieurs fois, peut-être deux

---

<sup>1</sup> Création 2022. Théâtre et danse. ± 40mn. Tous publics à partir de 7 ans. Équipe artistique : Écriture Morgane DEMAN, Assuntina GESSA et Guillaume CABRERA / Mise en scène Morgane DEMAN / Jeu Guillaume CABRERA et Assuntina GESSA / Scénographie Corentin GUILLOT / Recueil de témoignages et regard extérieur Sébastien POIROT / Créations Costumes Laure HIERONYMUS. Source 05/09/23 site : <https://logoscompagnie.fr/huellas/>

fois ou alors une seule fois, en fonction vraiment bénévoles, c'est vraiment en fonction d'eux aussi. Et ce qu'on s'était dit avec Morgane, c'est qu'à côté de cela, effectivement, on travaille à Houssonville en bénéficiant d'un dispositif de la ville qui s'appelle « quartier en fête ». Pendant deux ans et demi, nous sommes sur le quartier d'Houssonville. Nous parlons aux gens à partir de thématiques que nous travaillons dans la compagnie. Il se trouve que là, à partir des prochaines créations que nous menons, nous travaillons autour de *la répartition des richesses*, sur la notion de *partage du butin*. Morgan et un vidéaste qui s'appelle Christopher Christo, ont mené des recueils de témoignages sur le quartier d'Houssonville pour parler avec les personnes et leur donner la parole au sujet des questions que se posait Morgane autour de : *choisir le sens de sa vie*, le travail aussi. Donc Morgane s'est dit que ce serait peut-être intéressant de proposer une expression de ces paroles.

Jacques Bergeret : bien sûr, la question de *la répartition des richesses*, est parfaitement en rapport notre sujet concernant les pauvretés. C'est politiquement d'ailleurs un élément sensible en rapport avec les représentations que les gens se font de la justice distributive avec l'idée que bien des pauvretés pourraient être limitées si une bonne partie des richesses étaient mieux réparties. Elle ne seraient peut-être pas totalement supprimées, richesses et pauvretés ne relevant pas du seul argent comme c'est le cas concernant les liens qui font le relationnel. Là on est sur quelque chose d'une nature différente relevant de l'humanité et de l'attention portée à son voisin. Donc la proposition d'une contribution de 15 à 20 mn concernant la répartition des richesses est bienvenue.

Guillaume Cabrera : comme je disais, il y a cette partie avec les personnes qui nous auront accompagnées sur la création partagée où on entendrait vraiment des amateurs qui nous auront accompagné et d'entendre leur voix et les textes qui sont des recueils de témoignages.

Jacques Bergeret : oui, ils viendraient.

Guillaume Cabrera : le but, oui, ce serait qu'ils viennent.

Jacques Bergeret : bien sûr.

Guillaume Cabrera : ce serait d'entendre leurs voix. Moi, là, je serais vraiment plus comme un *porteur de parole*, donnant la parole aux différents amateurs ; mais ce serait vraiment concentré sur la parole des personnes qui sont bénévoles ou qui sont accompagnées par les petits frères des pauvres. Et à côté, la possibilité de pouvoir regarder le documentaire qui a été réalisé sur le quartier d'Haussonville et qui peut parler à tout le monde autour de la question de changer le monde, le travail et choisir le sens de sa vie, en corrélation justement avec *la pauvreté relationnelle* aussi et qui fonctionnerait sur cette journée du 7 novembre.

Jacques Bergeret : je reprends de manière à vérifier ma bonne compréhension. On a deux séquences différentes. La première - je voudrais aussi faire une vérification parce que j'ai été voir sur votre site une bonne partie des témoignages qui sont en ligne avec un montage vidéo qui fait que la même personne est séquencée : elle dit quelque chose mais on la revoit après dans un continuum de montage qui permet de donner du sens à l'ensemble du document. Est-ce la totalité du documentaire qui passerait ou est-ce que vous allez faire un montage un peu différent pour le 7 novembre ? Donc ça c'est à voir, mais s'il s'agit du montage définitif d'une durée entre 15 et 20 minutes, à mon avis il n'y a de toute de toute manière, pas de problème. Par contre, pour *la répartition des richesses*, combien de personnes seraient susceptibles d'être présentes ?

Guillaume Cabrera : trois montages vidéos ont été réalisés. On peut avoir l'ensemble du documentaire, mais je crois qu'il dure une demi-heure. Il me semble que le plus intéressant serait de passer une seule de ces vidéos d'une durée de  $\pm$  15mn. Par contre, concernant la présence des amateurs, je ne veux pas dire de bêtises, Sarah, peut-être que tu peux m'aider, j'ai

en tête que cela impliquerait cinq à sept personnes qui seront présentes le 1er octobre et qui viendraient avec nous le 7 novembre ; avec peut-être une ou deux personnes de plus : je pense en particulier à une personne qui a participé au recueil de témoignages mais qui ne pouvait pas être là en septembre ni le 1er octobre et qui a vraiment très envie d'être là le 7 novembre ; je pense qu'elle sera là le 7 novembre. Là, c'est vraiment laisser la parole et porter la parole des personnes qui seront avec nous.

Jacques Bergeret : En ce qui concerne la dimension vidéo, il faudra que l'on regarde cela en petit comité au niveau de l'AREHSS et du CNAHES. Si vous voulez bien, vous m'enverrez les trois en me signalant bien celle de 15 minutes que vous privilégiez, s'il y avait un choix à faire, parce qu'on peut aussi dans la distribution de l'ensemble de la journée, faire en sorte que les trois séquences viennent un peu comme une respiration par rapport à d'autres interventions. Il va falloir qu'on prenne le temps de bien organiser cela.

Alors, en ce qui concerne les documents vidéo, il y a la question des droits par rapport à ceux qui les fabriquent, et ce que je souhaiterais évidemment, dans le cadre des publications prévues autour de ce colloque, c'est qu'on puisse disposer des documents *libres de droits* pour pouvoir les mettre sur le site national du CNAHES, dans les pages régionales dédiées au colloque. Vous pouvez voir cela tranquillement avec les auteurs.

Guillaume Cabrera : pas de problème, je vois cela avec Morgan lundi.

Jacques Bergeret : d'accord. Je pense qu'on a fait le tour, mais je reviens quand même cette fois-ci au niveau de Sarah. Le thème des *pauvretés informatiques* qui était en première ligne a été placé en deuxième ligne du travail mené par Les petits frères des pauvres. Est-ce que là-dessus, on le prend en compte quand même ? Parce que c'était une thématique qui nous semblait très juste et très intéressante.

Sarah Nau : à l'heure actuelle, on a fait le choix de vraiment se recentrer sur *la pauvreté relationnelle* avec le travail qu'on porte pour le 1er octobre et avec la compagnie Logos, parce qu'on n'avait pas les moyens de mobiliser humainement, d'autres témoignages et d'autres groupes de réflexion sur la thématique du numérique. Ça n'a pas avancé dans ce sens-là. Donc c'est toujours un sujet sur lequel on va continuer, au sein des Petits Frères des Pauvres, à avancer tout doucement et qui reste dans nos préoccupations. Mais pour le 7 novembre, je ne pense pas qu'on pourra avoir une proposition aboutie.

Jacques Bergeret : d'accord.

Sarah Nau : s'il y a une réflexion ou un autre partenaire qui amène ce sujet-là, éventuellement on peut alimenter ou répondre à la question.

Jacques Bergeret : très bien, d'accord, donc en complément d'un autre partenaire.

Jean-Marie Villela : il me semblait que dans les différentes propositions d'intervention, il y en avait qui tournaient autour de *l'accès au droit*. Peut-être qu'au travers de cette question de l'accès au droit, on pourrait aborder, un peu par la tangente, les questions de *pauvreté numérique*, parce que souvent ce sont deux choses qui sont liées. L'accès au droit nécessitant maintenant l'utilisation la plupart du temps de dispositifs genre internet, applications, etc. Et donc cela permettant de rejoindre la question.

Jean-Marie Morel : oui, je pense qu'effectivement la question du numérique a à voir avec l'accès aux droits, même si cela ne se réduit pas à ça. En ce qui nous concerne AD2S, notre action consiste effectivement à mettre en place et partager des outils qui permettent d'améliorer l'accompagnement de personnes qui ont des difficultés pour accéder à leurs droits, que ce soit avec ou sans numérique. Mais c'est vrai que l'ensemble de nos outils ont souvent à voir avec le numérique, puisqu'on a notamment une banque de données qui permet à tout le monde d'accéder

à la majorité des droits possibles. On est actuellement en train de travailler avec un financement de la délégation régionale de lutte contre la pauvreté à la mise en place d'un outil d'information qui soit le plus exhaustif possible sur les possibilités de distribution alimentaire et de distribution de produits d'hygiène. On est à la fois pleinement là-dedans, dans ce qu'on pourra dire sur l'action et les propositions de l'AE2S et je pense qu'à un moment, il serait probablement utile d'avoir une table ronde autour de ces questions du numérique et de la nécessité d'utiliser ces outils et des éventuelles aides qu'on peut mettre en place pour l'accès au numérique. Même si, et je pense que c'est là-dessus qu'on joue sur l'outil qu'on met en place pour la distribution alimentaire, on se dit qu'il y a quand même, notamment chez les jeunes, un accès au numérique qui est beaucoup plus important, beaucoup plus direct et beaucoup plus efficace que ce qu'on imagine généralement.

Jacques Bergeret : d'accord. on va plutôt s'orienter de cette façon-là, mais sans oublier l'idée d'associer d'autres partenaires. Pour le moment je suis dans le point aveugle de ce que pourrait proposer le CCAS de Nancy qui nous a dit s'engager dans la démarche collective, mais pour le moment je n'ai encore rien vu venir. Donc on va bien voir si quelque chose surgit sur ce thème de ce côté-là. Sinon on ferait cela dans le cadre de l'accès au droit, avec Jean-Marie Morel. Si nous retenons l'idée d'une table ronde sur le sujet, où Copartage aurait naturellement sa place, nous pourrions inviter et nous appuyer sur *Nancy Numérique*, puisque cette organisation travaille le sujet sous divers angles sur Nancy- Métropole. Je vais essayer de voir ce qui est possible de ce côté là. Maintenant peut-être Bernard les choses ont pris forme pour ARELIA depuis la dernière fois de manière plus précise en termes de fiches et sur un plan encore une fois opérationnel ?

Bernard Coydon : on reste avec trois propositions, mais sur les fiches on n'a pas beaucoup avancé, avec notamment un tout petit souci technique, c'est-à-dire que la fiche communiquée en version PDF à la fin du compte rendu ne permet pas de la remplir.

Jacques Bergeret : il s'agit d'une proposition d'intitulés. Le principal c'est le cadrage de vos propositions que vous pourrez me faire parvenir sur un document Word classique.

*\* ndr : suite à cette remarque, une nouvelle mouture de « la fiche proposition » a été réalisée en version Word et envoyée le jour même aux organismes ayant fait des propositions et pour faciliter l'écriture à tout le monde.*

Bernard Coydon : d'accord. Alors en ce qui concerne les trois thèmes, je les rappelle :

- le premier c'était sur le thème du GSA, *Groupe Solidaire Actif*, qui est un groupe de personnes accompagnées qui s'autodéterminent, qui s'autogèrent pour faire diverses animations et monter un réseau entre eux.
- le deuxième sujet, c'était *l'hébergement d'urgence pour des personnes en train d'accéder à l'emploi* et pour qui l'hébergement doit être sécurisé si on veut que l'accès à l'emploi se fasse correctement.
- le troisième sujet, dont je m'occupe plus personnellement, c'est un petit dispositif vraiment très particulier au sein d'ARELIA qui s'appelle "*Personnes à la rue*" et qui s'occupe principalement d'héberger des déboutés du droit d'asile et qui sans cela seraient tout simplement à la rue ; ce dispositif ne fonctionnant qu'avec des actions de bénévoles et un financement bénévole.

Voilà les trois sujets qu'on avait proposés et qu'on propose toujours et sur lesquels on va travailler et faire une fiche. Alors concernant les modalités d'intervention, pour les trois sujets, on propose d'une part une petite présentation en amont qui explique de quoi il s'agit, des témoignages dans la mesure où les personnes accompagnées acceptent de témoigner, mais a

priori il n'y a pas de raison qu'on n'en trouve pas ; éventuellement une participation à une table ronde. Voilà, ce n'est pas très original, mais c'est un petit peu les trois modalités qu'on propose pour les trois sujets.

Jacques Bergeret : d'accord. Bernard, essaie de faire en sorte qu'on ne tarde pas trop pour avoir un cadrage ; cela va nous aider pour penser la programmation.

Bernard Coydon : c'est promis.

Jacques Bergeret : Je donnerai bien la parole maintenant d'une part à Mohammed Benchaabane, Il était là tout à l'heure, est-ce qu'il est toujours là ? Je lui avais coupé le micro pendant qu'il téléphonait.

Étienne Thevenin : il a laissé un mot dans la discussion, je le lis. « A 10h14, je suis désolé, j'ai une situation d'urgence que je dois régler maintenant, j'ignore le temps que ça va prendre, je ne trouve pas de volontaire pour témoigner lors de la conférence. Bonne réunion. »

Jacques Bergeret : on touche, avec ce qui était profilé avec Mohammed Benchaabane, quelque chose d'important dans le registre des richesses/pauvretés qui s'anime dès lors qu'on aborde la question de l'étranger, des mouvements migratoires, de l'insertion culturelle, la question des valeurs aussi. Cela serait super de faire quelque chose sur ce registre, d'autant que dans son principe *Citoyenneté active Lorraine* est d'accord pour s'associer et préparer quelque chose avec Mohammed Benchaabane. Je dois d'ailleurs excuser aujourd'hui Denis Poisson, Vice Président de Citoyenneté Active Lorraine qui est pour le moment au Québec comme il nous l'avait annoncé la dernière fois. Donc tout cela est suspendu parce que s'il n'y a pas la possibilité d'avoir un entraînement au niveau de Mohammed Benchaabane par rapport au Café social de Nancy ou encore à l'équivalent grosso modo sur Lunéville, je ne vois pas trop comment on va pouvoir faire quelque chose sur ce thème pour donner la parole si des gens ne sont pas là pour la prendre. On est donc plutôt reculé par rapport à cette possibilité-là. Je reverrai ça avec lui et peut-être qu'il arrivera à se rebrancher s'il arrive à régler son problème d'urgence là, maintenant. Alors, je vais donner maintenant la parole à Christian Finance parce que là aussi, il y avait des choses qui devaient être réfléchies par rapport aux propositions faites la dernière fois. Christian, tu as la parole.

Christian Finance : il s'agirait d'une intervention en deux parties.

- la première concernerait **le 70e anniversaire de l'appel de l'abbé Pierre**. Je souhaiterais d'abord évoquer cet appel, si possible en le rediffusant, et faire l'annonce d'un projet consistant à reconstruire à Nancy une version 2023 de *la maison des jours meilleurs*, de Jean Prouvé. Ensuite une transition se ferait par l'évocations de pensées de l'abbé Pierre, en particulier celles que je partage ainsi qu'Emmaüs.
- la seconde concernerait « le demain » du titre du colloque *les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et de demain ?*, par **l'annonce de la création du mouvement de copartage**. Copartage est une solution digitale qui permet l'échange de biens et de services dans un esprit d'entraide et de solidarité. C'est quelque chose de tout à fait novateur et de paradoxal puisqu'on utilise une monnaie virtuelle digitale pour produire de l'entraide et de la solidarité. Donc l'idée serait que dans ce colloque et au sein même du conseil départemental s'évoque cette nouvelle solution de lutte contre les pauvretés.

Jacques Bergeret : autant que je me rappelle, en coopération avec les étudiants de l'école d'architecture,

Christian Finance : un travail mené avec l'école d'architecture de Nancy qui va impliquer les étudiants pour travailler en groupe sur cette fameuse *maison des jours meilleurs*.

Jacques Bergeret : mais nous sommes d'accord sur le fait que cela n'implique pas notre deuxième journée du colloque du 7 ?

Christian Finance : oui, il s'agira juste d'en faire l'annonce.

Jacques Bergeret : alors, pas de problème, cela a tout à fait sa place. Si je récapitule, on peut prévoir de réécouter ensemble l'appel de l'abbé Pierre de 1954 qui fera rappel que les questions de pauvreté ne sont pas nouvelles, y compris sur notre territoire, et indiquer que cet appel a eu des conséquences extrêmement importantes, y compris en termes de mobilisation des associations de solidarité. (\* nldr : Étienne Thévenin pourrait peut-être prendre brièvement la parole sur un plan historique). L'appel est très court, mais il faudrait que je dispose d'une bonne version numérique pour la diffusion.

Christian Finance : il n'y a pas de souci, je m'en charge.

Jacques Bergeret : sous quelle forme serait faite l'évocation des pensées de l'abbé Pierre ? C'est toi qui le ferais ?

Christian Finance : oui, et ce serait plutôt sous forme de discours, mais je construirais un accompagnement PowerPoint pour accompagner la prise de parole. Il y aura un vidéoprojecteur ?

Jacques Bergeret : d'accord. Il y aura un vidéoprojecteur. Il faut que tu construises sans tarder le PowerPoint de manière à ce que tu me le fasses parvenir afin qu'on puisse le visionner en petit comité et il faut m'indiquer le minutage de cette prise de parole soutenue par le diaporama. Donc, si je récapitule : il y a un premier bloc autour du 70e anniversaire de l'abbé Pierre et des pensées de l'abbé Pierre. Et un second autour du projet de copartage. Et c'est toi qui prends la parole à ce moment-là pour toute la séquence ?

Christian Finance : tout à fait. Le minutage serait de 20 minutes maximum ; c'est ce que j'ai en tête. Il faut que ce soit assez court. Une réunion est prévue la semaine prochaine avec mes amis d'Emmaüs autour du sujet. Tu auras rapidement des éléments de contenu.

Jacques Bergeret : c'est parfait, ça me va. Le deuxième bloc consiste en l'annonce de la création de copartages qui a tout à fait son sens, comme je l'avais déjà dit la dernière fois et que je confirme. Mais les gens ne savent pas du tout de quoi il s'agit. Là aussi il faut un petit exposé soutenu par quelques diapos sur écran numérique.

Christian Finance : un pitch comme on dit dans les projets.

Jacques Bergeret : cela prendrait combien de temps ?

Christian Finance : j'ai prévu que cela tienne dans les 20 minutes, l'objectif étant de faire une intervention maximale de 20 minutes sur l'ensemble des deux sujets abordés.

Jacques Bergeret : compris ; mais attention, je ne suis pas sûr qu'on puisse faire cela forcément dans la foulée. Parce que le copartage est un en soi distinct de l'abbé Pierre.

Christian Finance : cela peut se mettre ensemble parce que moi je m'appuie beaucoup sur les pensées de l'abbé Pierre pour le projet de copartage et cela se fait en partenariat avec Emmaüs,

Jacques Bergeret : d'accord, je me réajuste, donc il n'y a pas deux interventions, il n'y en a qu'une qui ferait 20 minutes environ. d'accord. Et après votre réunion, j'en saurais plus. Bon, on avance là.

Les éléments importants mais pas encore bien réglés, c'est **la question des conférences**. On avait dit qu'il y aurait deux conférences, l'une sur l'outil collectif français constitué par la Sécurité Sociale, une seconde abordant les questions économiques et politiques. Nous avons dit qu'il serait intéressant pour la seconde, de pouvoir compter sur quelqu'un qui puisse

participer à la journée, et qui puisse faire une intervention conclusive, non pour élever le débat, parce qu'il n'y a pas d'élévation de débat sur ces questions de pauvreté, mais pour lier ce qui relève de notre proximité illustrée par la parole des experts des pauvretés que sont les personnes qui les vivent avec ce qui relève des niveaux national international et mondial. Autrement dit, il s'agirait de faire le lien entre des approches qui ne sont pas abordées sous les mêmes angles de présentation, mais que des liens sont à faire non seulement entre ce qui est proche et plus lointain mais aussi en fonction de la nature des approches et des traitements des questions de pauvreté. Les luttes contre les pauvretés ne peuvent pas dépendre uniquement, comme je l'ai déjà dit, des associations de proximité. Au-delà de l'accompagnement humain et solidaire des pauvretés, la lutte contre les inégalités et les pauvretés nécessite de véritables prises de position politique de la part des organismes qui peuvent exercer un pouvoir sur ces questions, jusqu'au niveau mondial où on voit bien les énormes difficultés qui existent selon les continents. Les exemples sont multiples.

Bernard Coydon : je voulais mentionner qu'il y a une possibilité, je ne sais pas si elle est pertinente ici, c'est de faire intervenir le président de l'Observatoire des Inégalités qui s'appelle Louis Morin, quelqu'un vraiment de très intéressant dans son impartialité. On avait failli le faire venir pour le centenaire d'ARELIA, avec le Covid on a arrêté, mais il est prêt à se déplacer normalement. C'est quelqu'un de vraiment très intéressant.

Jacques Bergeret : si tu as le contact personnalisé avec lui, vas-y. Ouais. Parce que pour le moment, on n'a pas encore trouvé l'intervenant pour la conférence conclusive.

Bernard Coydon : je peux tenter de le contacter pour lui proposer une intervention, oui.

Jacques Bergeret : l'idée que nous avons, elle peut bouger, était la suivante : Le minimum, une intervention classique, vraiment construite, sur la problématique des inégalités et la question des luttes contre les pauvretés. La lutte contre les pauvretés n'étant pas que de l'accompagnement et de l'aide sociale, car la lutte contre les pauvretés requiert d'agir sur les clés de voûte qui fabriquent de la pauvreté, ce n'est donc pas du tout la même chose. Les trois quarts du temps, il faut reconnaître que dans ce sens-là, la lutte contre les pauvretés existe très peu. La conférence est attendue là-dessus. Mais il s'agirait aussi de prendre en compte toute la dimension humanitaire de cette deuxième journée de colloque. L'idéal serait de pouvoir compter sur quelqu'un qui pourrait assister à l'ensemble de la journée et au moins à différentes séquences si elles n'ont pas toutes lieu dans la salle de délibération du fait d'un temps de travail en sous-groupe. Cela dépendra du montage qu'on va pouvoir faire à partir des propositions des uns et des autres,

A ce sujet, je rappelle qu'on avait dit qu'il était possible d'ouvrir hors conférence et table ronde, de simples espaces de parole thématiques, pas trop longs, nécessitant une petite présentation liminaire et surtout une bonne animation. On verra si on le fait ou non. D'ailleurs cela peut être intéressant de savoir ce que vous vous en dites les uns les autres, parce qu'après tout vous êtes tout le temps à la manœuvre avec des populations en difficulté, et c'est intéressant que vous me fassiez savoir si vous êtes plutôt réticents ou favorables pour aller dans ce sens-là.

Étienne Thévenin : Bonjour, excusez-moi, il s'est produit une coupure de courant et donc d'Internet brutale, compréhensible, tout est rentré dans l'ordre, mais du coup je suis absent depuis quelques minutes, comme vous avez pu le constater et je ne sais pas si j'ai été sollicité pour intervenir.

Jacques Bergeret : je reprends sur ce qu'on vient de dire sur la fin. Bernard Coydon fait une proposition par rapport à la deuxième conférence, La première étant acquise dans son principe avec Henri Mollon, sur la sécurité sociale comme levier de lutte contre les pauvretés, en tout cas d'accompagnement aussi. Mais pour la seconde, on n'a pas encore quelqu'un, on avait

évoqué plusieurs noms, mais pour le moment cela n'a pas abouti. Bernard propose de faire appel au président de l'Observatoire des inégalités qui s'appelle Louis Morin. Je ne le connais pas, mais il le connaît et donc c'est quelqu'un qui serait épatant. En plus de ça, c'est l'Observatoire des inégalités, on ne peut pas faire mieux. Comme depuis le départ, en tant que président du conseil scientifique de l'AREHSS, tu es le garant scientifique de l'ensemble du colloque, tu es éminemment concerné !

Étienne Thévenin : j'avais effectivement évoqué le nom de Mathilde Maillefer, mais il se trouve que j'ai adressé plusieurs messages, fin juillet, encore un à Alain Maillefer qui ne m'a pas répondu. Alors je me suis un peu inquiété parce qu'il avait des soucis de santé. C'était hypothétique. D'accord avec la proposition de Bernard Coydon : on a là une solution qui paraît plus assurée. Espérons que M. Morin sera disponible pour la date du 7 novembre. J'ai été coupé au moment où Christian Finance parlait de la coopération avec l'école d'architecture de Nancy. Je ne sais pas si d'autres faits importants ont été évoqués depuis ce moment.

Jacques Bergeret : en résumé, Christian Finance au titre d'Emmaüs propose d'intervenir lui-même sur un pack de 20 minutes autour du 70e anniversaire de l'abbé Pierre comportant la rediffusion de son appel de 1954 et un développement sur les pensées de l'abbé Pierre, et dans la foulée, l'annonce de la création en coopération avec Emmaüs de copartage, le tout soutenu par un powerpoint. L'idéal ce serait que des compagnons d'Emmaüs viennent participer à ce colloque. C'est important que chacun dans son organisation fasse en sorte que les personnes en difficulté avec lesquelles vous travaillez puissent, dans la mesure du possible, être invitées à venir et soient accompagnées au conseil départemental.

Christian Finance : oui, j'ai déjà lancé des invitations.

Jacques Bergeret : je rappelle qu'on est assuré d'une aide en nature importante du Conseil départemental comme c'était le cas déjà pour la première journée, avec la prise en charge des moments de convivialité que sont l'accueil du matin et le buffet de midi. Mais en raison de la Covid, on a dû tout reporter en visioconférence, les inscriptions prévues en présentiel et seuls les intervenants étaient admis au Conseil Départemental. Mais pour la deuxième journée on a prévu de faire les inscriptions uniquement en présentiel car le contenu l'exige et on voit bien qu'en France, les conditions sanitaires se sont améliorées de manière considérable grâce à la vaccination. Au passage, il faut souligner l'importance de la vaccination en dépit de ceux qui continuent de la contester dans la lignée historique de ceux qui l'ont contesté depuis sa création. Donc voilà, Etienne, ce que je pouvais te restituer.

Étienne Thévenin : donc ensuite a été abordé la question des conférences.

Jacques Bergeret : c'est cela et je propose qu'on valide avec ton accord que Bernard Coydon prenne contact avec Louis Morin de notre part, en souhaitant qu'il puisse participer autant que possible à la totalité de la journée, et qu'il serait chargé de la conférence conclusive qui pourrait faire le lien entre ce qu'il aurait vu et entendu la journée, un peu sur le modèle bien connu du *grand témoin*, et les questions surplombantes économiques et politiques.

Il s'agirait de bien montrer que ce qui se joue dans la proximité, ce sont des actions qu'il faut continuer à faire le plus efficacement possible et de préférence de manière coordonnée. C'est très important, parce que l'humanité c'est la personne qui est à côté de soi d'abord. Mais aborder aussi les questions de lutte contre les pauvretés sont d'un autre ordre, et au sujet desquelles on ne peut pas se taire. Si Louis Morin acceptait notre proposition, je ne doute pas qu'il puisse apporter, en tant que président de l'Observatoire des Inégalités, des éléments significatifs et qu'il ne manquera pas de billes pour dire des choses très utiles sur ce sujet.

Étienne Thévenin : monsieur Coydon, est-ce que vous pensez qu'il est susceptible d'être disponible, j'imagine qu'il est très occupé et donc il va falloir aller vite pour le solliciter.

Bernard Coydon : on l'avait sollicité il y a deux ans et il était prêt à venir. Le Covid l'en a empêché, mais je vais tenter ma chance. Oui, rapidement.

Étienne Thévenin : je vous informe que tout à l'heure je vais recevoir à mon bureau Pierre Cherteau qui est docteur en histoire et qui travaille aujourd'hui en responsabilité au **Secours Catholique des Vosges**. Je lui ai parlé de notre démarche et je vais lui expliquer aussi le principe de cette journée ; je verrai ce qui ressort de cet échange et je ne vous en ferai part. Je vais rapidement envoyer à Jacques Bergeret un courriel pour lui dire le contenu de l'échange de notre réunion susceptible d'un effet pour 7 novembre ou plus tard. Mais en tout cas cela me paraît intéressant parce que, Pierre Czertow connaît la méthode passé-présent-perspective. Il a été l'un des cofondateurs de l'association *Histoire d'en parler*, qui notamment pendant la pandémie a organisé de façon très dynamique beaucoup de visioconférences.

Jacques Bergeret : d'accord et par rapport à cela, on attend une éventuelle proposition. Mais nous entrons maintenant dans le temps qui nécessite de savoir très vite qui propose quoi. Par rapport à la première journée, on s'est recalé plutôt sur Nancy-Métropole pour préparer efficacement la deuxième journée sans oublier pour autant qu'il s'agit d'un colloque Grand Est. Une initiative venant du Secours Catholique des Vosges aurait toute sa place ; mais Pierre Czertow ne peut seul proposer quelque chose qui sur le plan pratique nécessite la mobilisation d'une équipe. Par ailleurs, je note que le Secours Catholique sur Nancy qui était très partant au départ n'a finalement pas participé au Comité de Pilotage bien qu'étant dans le listing des invitations et des compte-rendus et qu'il n'a formulé aucune proposition à ce jour.

Je vous rappelle que l'année dernière, quand je disais qu'il faut donner la parole aux personnes qui vivent les situations de pauvreté, un certain nombre d'associations disaient « - Pas de problème, mais ce n'est pas notre affaire puisque nous, nous occupons des sandwiches, de fournir un toit, etc. » ; c'est-à-dire une polarisation de l'activité essentiellement polarisée par le côté opérationnel qui est très important bien sûr. Mais donner la parole aux personnes accompagnées, ce n'était pas leur truc. Ils disaient « ça c'est ATD Quart Monde : c'est eux qui sont les spécialistes ». Désigner une association spécialiste évitait de s'interroger et permettait d'affirmer qu'il n'y avait pas de problème. De l'utilité de faire bouger les lignes comme nous essayons de le faire et j'apprécie énormément le travail des organismes engagés dans la préparation de la deuxième journée du colloque qui nécessite de la part des uns et les autres un sérieux travail pour susciter et accompagner les gens dans une prise de parole publique ayant aussi à voir avec l'exercice de la citoyenneté : alors ça, c'est formidable d'aller dans ce sens et il faut que ce soit notre préoccupation à tous.

Il me semble qu'on a fait le tour de ce qui pouvait être partagé aujourd'hui par rapport aux diverses propositions en présence. Il est 11h, on a prévu de travailler jusqu'à 11h30 si c'était nécessaire, je ne suis pas pour la réunionite d'autant que nous sommes maintenant centré sur le côté opérationnel. Est-ce qu'il y aurait d'autres choses à aborder ? ou des choses que j'aurais oubliées ?

Jean-Marie Villela : lors de la réunion de juin, j'avais parlé de la possibilité de faire le lien entre la manifestation du 7 novembre et *le mois de l'économie sociale et solidaire* qui a lieu également en novembre. J'ai un peu traîné là-dessus, je vous prie de bien vouloir m'en excuser. J'ai les contacts, donc les personnes qu'il faut contacter pour voir avec elles s'il est possible encore de se faire référencer. Je m'en occupe et je vous tiendrai au courant. Et puis deuxième point que je voulais aborder en enfonçant un peu une porte ouverte. Je pense Jacques, qu'il faut maintenant qu'on travaille sur une maquette, un projet de maquette, même s'il est incomplet, même s'il manque encore de précision, mais qui permette de voir un peu, en fonction de tout ce qui s'est dit jusqu'à présent et des propositions qui commencent à se concrétiser, si le pied rentre bien dans la chaussure ! Puisqu'on a une journée qui est comptée en heures et il faut que tout ça

puisse rentrer comme il faut. Donc, ça me paraît important qu'on essaie dès maintenant de commencer à faire une maquette de tout cela, quitte à la revoir, bien sûr. c'est juste un premier projet qui sera bon à retravailler.

Jacques Bergeret : la question est de savoir maintenant comment on travaille au niveau du comité de pilotage. Parce que le comité de pilotage, c'était essentiellement pour engager la démarche collective avant les débats de fond, faire en sorte qu'on ait la fourniture en quelque sorte de propositions de la part d'organismes publics et privés, de séquences qu'on pourrait valoriser dans le cadre de cette deuxième journée du colloque. Et que le façonnage même, la gestion, au sens technique du terme, ne revient pas au comité de pilotage. On ne veut pas vous enquiquiner avec ça. Vous avez déjà suffisamment de choses à régler par vous-même. Donc, la gestion technique du colloque va revenir au petit comité opérationnel de l'AREHSS et du CNAHES.

La question se pose maintenant de savoir si on programme ou non une prochaine réunion du comité de pilotage, sachant que cela ne sert à rien d'en fixer une tant qu'on ne dispose pas de la maquette du déroulement de la journée. Je propose qu'on entre dans une nouvelle phase nécessitant plutôt, autant que nécessaire, des discussions en binaire pour bien façonner les éléments à mettre en scène.

Je propose aussi, une fois que le petit comité opérationnel AREHSS-CNAHES aura réalisé une maquette, de vous l'envoyer dans un processus de validation concernant la manière de distribuer dans la journée du 7 novembre les diverses interventions et leur mode, ce qui ne nécessitera pas forcément une réunion supplémentaire du Comité de Pilotage, mais on se réserve de pouvoir le faire.

On devrait finalement disposer de beaucoup moins de contributions que ce que j'aurais imaginé dans un premier temps, mais ce n'est pas grave. L'important était de donner une suite positive à l'appel adressé aux organismes publics et associatifs en fin de la première journée du colloque, et d'engager et mener à son terme le travail collectif, de façon à valoriser les diverses contributions faites par les uns et par les autres. Cela est en bonne voie !

Je n'oublie pas non plus que cette deuxième journée pourra trouver quelques prolongements, non plus sous la forme d'une journée complémentaire du colloque, mais plutôt par des spots zoomant en approfondissement sur l'une ou l'autre question qui seraient apparus comme étant à retravailler, sous forme d'une conférence, voir d'une soirée.

On va continuer à valoriser la totalité de ce qui était fourni dans le cadre de ce colloque par la publication sur l'espace dédié aux pauvretés des pages régionales du CNAHES. Tout ce qui concerne la première journée est en ligne y compris chaque fois sous les vidéos la transcription des interventions que vous pouvez télécharger. Les données fournissent des motifs de réflexion à tous ceux qui s'occupent à titre professionnel ou bénévole des questions de pauvreté.

En conclusion de notre réunion, je vous propose pour le moment de ne pas fixer une nouvelle réunion du Comité de pilotage et d'échanger par écrit notamment au regard de la maquette de la plaquette du colloque. On tiendra compte de la manière dont les uns et les autres réagissent. On se réserve cependant la possibilité si c'était nécessaire, de refaire un dernier point en Comité de pilotage en fixant une date tenant compte des disponibilités de ceux qui ont été les plus présents. Est-ce que cette perspective vous convient ?

La réponse collective est : Oui !

Jacques Bergeret : merci de votre participation !

*\* La réunion s'achève à 11h05. Elle est prolongé à la demande de Jacques Bergeret uniquement pour les membres de l'AREHSS et du CNAHES jusqu'à 11h45.*